

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 septembre 2011

DCM N° 11-09-15

Objet : Attribution de subventions à diverses associations culturelles pour l'année 2011.

Rapporteur : Mme MERTZ, Conseiller Municipal

Dans le cadre de la politique d'action culturelle de la Ville de Metz, en particulier l'aide au projet des structures artistiques et culturelles locales et la pratique du chant choral amateur, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 5 950 € aux associations suivantes :

- 4 000 € à la compagnie de danse Nunatak au titre de l'aide à la création du projet « Notebook : Pan vu d'avion », dont la maquette a été sélectionnée par les Plateaux Lorrains en 2010. Les actions de Nunatak s'inscrivent dans le champ de la danse et de l'art contemporain et ont pour objectif de contribuer au développement de la recherche, la création, la diffusion et la formation dans ces domaines. Le budget prévisionnel global de l'opération s'élève 15 000 €. L'aide de la ville devrait être complétée par une aide de la Région Lorraine à hauteur de 5 000 €.
- 1 500 € au centre culturel d'Anatolie au titre de l'aide au projet 2011. L'association participe depuis 2002 à la diversification de l'offre culturelle à Metz, notamment dans le quartier de Metz-Borny par l'intermédiaire d'activités socio-culturelles et artistiques destinées entre autres à promouvoir la culture turque contemporaine. Parmi les actions de programmation de l'association, il est prévu que l'artiste Guler Dumman se produise avec son groupe le dimanche 13 novembre 2011 à l'Arsenal. Le budget prévisionnel global de l'opération s'élève 23 600 €. L'association a sollicité une aide complémentaire de la Région Lorraine à hauteur de 5 000 €.
- 300 € à la chorale Trimazo au titre de l'aide exceptionnelle. En effet, le groupe vocal, composé d'une cinquantaine de choristes, se produit régulièrement à l'occasion de concerts et sollicite une aide pour l'acquisition de porte-partitions. La chorale souhaite renouveler ce type de support dans la mesure où il contribue à l'esthétique de l'ensemble lors des concerts.
- 150 € à la Société Dante Alighieri – Comité de Metz au titre de l'aide au projet pour l'organisation de la manifestation intitulée « Semaine italienne » à Metz à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Unité italienne.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 8 septembre 2011,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER des subventions pour un montant total de 5 950 € aux associations suivantes :

Nunatak.....	4 000 €
Centre culturel d'Anatolie	1 500 €
Chorale Trimazo	300 €
Société Dante Alighieri - Comité de Metz.....	150 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les avenants et lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Antoine FONTE
Adjoint Délégué à la Culture

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle

Commissions : Affaires Culturelles, Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36

Absents : 19

Dont excusés : 18

Décision : ADOPTÉE

Pour : 46

Contre : 0 Abstention : 0